

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 11 juin 2020

## CONFIRMATION DU HUIS CLOS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 JUIN 2020

Les règles de réunion se déroulant dans les établissements recevant du public n'ayant pas été assouplies à date, le Conseil d'administration a maintenu le huis clos pour l'assemblée générale mixte du 25 juin prochain.

En conséquence, cette assemblée générale mixte se tiendra exceptionnellement hors la présence physique des actionnaires et autres personnes ayant le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Dès lors, il est expressément demandé aux actionnaires d'exercer leurs droits de vote en votant par correspondance ou en donnant pouvoir. Il ne sera délivré aucune carte d'admission.

Le Président de séance de cette assemblée générale sera Monsieur Christian Dormeau, en sa qualité de Président Directeur Général, tandis que les fonctions de scrutateurs ont été attribuées par le Conseil d'administration à Madame Anne Devillers (représentant Aviva Vie) et à Monsieur Patrick Leroy (représentant Agrica Épargne).

Les modalités détaillées de vote par correspondance ou par procuration figurent dans l'avis de réunion mis en ligne sur le site de la société <a href="www.sofragi.fr">www.sofragi.fr</a> dans la rubrique « Assemblées générales ».

Le formulaire de vote ou de procuration, qui figure également sur le site de la société <u>www.sofragi.fr</u> dans la rubrique Assemblées générales, pourra être retourné dûment complété et signé jusqu'au 22 juin 2020 par email à l'adresse <u>ct-mandataires-assemblees@caceis.com</u>.

Nous vous rappelons que les actionnaires ont la faculté d'adresser des questions écrites par email à l'adresse <u>contact@cybele-am.fr</u> dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur jusqu'au 23 juin 2020, à 12 heures, heure de Paris.

Les réponses du Conseil seront publiées sur le site internet de la société, dans la rubrique « Assemblées générales ».

Les actionnaires sont donc invités à consulter régulièrement cette rubrique sur le site www.sofragi.fr.

\* \* \*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.sofragi.fr

SOFRAGI est une société d'investissement à capital fixe (SICAF) ayant la forme d'une société anonyme cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le symbole SOFR (Code ISIN : FR0000030140). Les actions ne peuvent être rachetées par la SICAF à la demande de ses actionnaires.